

20001672833728

** SOUS RESERVE DE MODIFICATION.



E-billet



STADE PIERRE MAUROY - VILLENEUVE D'ASCQ
UEFA CHAMPIONS LEAGUE PO - mercredi 20 août 2014 à 20:45**

LOSC LILLE - FC PORTO

| SECTEUR | ENTREES | NIVEAU | ALLEE | RANG | PLACE |
|---------|---------|--------|-------|------|-------|
| NORD | C-D-E | 0 | E01 | 27 | 15 |

NOM DU CLIENT : PARSY ROMAIN
COMMANDE : 224293 - BILLET N°1672833
Tarif Plein - CAT 4 - PRIX TTC : 15,00 EUR.

UEFA.COM

OUVERTURE DES PORTES 90 MIN AVANT LE COUP D'ENVOI. SI POSSIBLE, EVITEZ LA DERNIERE 1/2 HEURE.

«Toute sortie du stade est considérée comme définitive»

Tout détenteur d'un titre d'accès reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente affichées sur les lieux de vente et du Règlement intérieur du stade affiché aux entrées du stade. L'acquisition du titre d'accès emporte adhésion sans réserve à ces derniers. Toute personne qui ne se conformerait pas à ce règlement intérieur et/ou aux conditions générales de vente pourra s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son titre d'accès. CE TITRE D'ACCÈS NE PEUT ETRE NI REPRIS, NI ECHANGER, NI REVENDU. Il est interdit d'utiliser, de revendre ou d'échanger ce titre d'accès à des fins promotionnelles ou commerciales (notamment dans le cadre de jeu concours, loteries, cadeaux commerciaux et toute autre action de ce type, ou comme l'un des éléments d'un forfait). L'accès au stade est réservé aux seuls détenteurs d'un titre d'accès valide et intact qui doit pouvoir être présenté à première demande aux contrôleurs et doit être détaché par ces derniers. A défaut, il ne sera pas valable. Le public est informé que l'article L332-8 du Code du Sport punit de 3 ans d'emprisonnement et de 15.000,00 € d'amende toute personne qui introduirait ou tenterait d'introduire dans le stade des fusées, fumigènes ou autre artifice, ainsi que tout objet susceptible de constituer une arme ou de présenter un danger pour les personnes et pour les biens tels que couteau, ciseaux, cutter, rasoir, bouteille, canette, hampe de drapeau... Pour assurer la sécurité du public, le stade est équipé d'un système de vidéosurveillance placé sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et susceptible d'être utilisé en cas de poursuites pénales. Un droit d'accès est prévu pendant les 72 heures de conservation des images (art. 10 de la loi du 21 Janvier 1995). L'accès au stade est interdit à toute personne en état d'ébriété manifeste ou sous l'influence de produits stupéfiants. L'accès au stade sera refusé aux mineurs non accompagnés d'un adulte muni d'un titre d'accès valide pour la même tribune. Toute personne accédant au stade est informée qu'elle peut être soumise à des mesures de palpation de sécurité et se voir imposer la présentation des objets en sa possession. Ces palpations de sécurité peuvent être effectuées par tout préposé du Club agréé par le préfet du département. Toute personne refusant de se soumettre à ces mesures de contrôle et de sécurité ou ne respectant pas les consignes données par le personnel chargé d'assurer l'application de ces mesures se verra interdire l'accès au stade. Lorsqu'une rencontre n'a pas lieu ou est définitivement arrêtée en première période ou à la mi-temps, les titres d'accès restent valables pour la rencontre remise ou à rejouer, mais ils peuvent être remboursés à la demande des spectateurs à partir du premier jour ouvrable suivant la rencontre et durant les cinq jours ouvrables qui suivent. Lorsqu'une rencontre est définitivement arrêtée au cours de la seconde période, le titre d'accès ne donne droit ni au remboursement, ni à une place gratuite en cas de match à rejouer. Tout détenteur de titre d'accès assistant à un match reconnaît expressément qu'il s'agit d'une manifestation publique et consent au LOSC et à ses partenaires, à titre gracieux, pour la France entière et pour la durée de la saison 2014/2015 le droit d'utiliser son image sur tout support en relation avec la manifestation et/ou la promotion du Stade et/ou du LOSC, tels que notamment les photographies, les reportages télévisuels ou internet.

ATTENTION ! La revente ou tentative de revente de titres d'accès sans l'accord de l'organisateur de la manifestation sportive est punie d'une amende de 15 000 €. Il est par ailleurs interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un e-billet de quelque manière que ce soit. Seule la première personne présentant le billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au Stade. Cette personne est présumée être le porteur légitime du e-billet. La personne qui a reproduit le billet et l'utilisateur de la copie sont passibles de poursuites pénales.



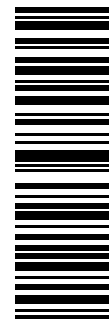
OFFICIAL PARTNERS



Arriver plus tôt au stade, c'est :

- La garantie d'**entrer sans attendre**. Pour rappel, l'ouverture des grilles se fait 1h30 avant le coup d'envoi du match, évitez donc la dernière ½ heure.
- Profiter des offres en **Happy Hours** dans les buvettes du stade
- L'occasion d'assister à de **nombreuses animations d'avant-match** et de peut-être remporter des milliers de cadeaux LOSC !

P FACILITEZ-VOUS L'ACCES !
Pensez à réserver votre place de parking sur
www.stade-pierre-mauroy.com



20001672833728



20001672833728